

| BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART | | | |
|---|---------------------|--------------------|--------------------------|
| SUJET | SESSION 2016 | DURÉE : 2 H | COEFFICIENT : 2,5 |
| ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE | | | |
| DATE DE L'ÉPREUVE : MERCREDI 15 JUIN À 14H00 | | | |

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, enseignement moral et civique et géographie.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

| | Pages |
|---|------------------|
| <p align="center">Première partie</p> <p align="center">Histoire (sujets d'étude)</p> <p align="center">9 points</p> | 2/7 |
| <p align="center">Deuxième partie</p> <p align="center">Enseignement moral et civique (thèmes)</p> <p align="center">4 points</p> | 3/7 |
| <p align="center">Troisième partie</p> <p align="center">Géographie (situations)</p> <p align="center">7 points</p> | 4/7 et 6/7 |

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Première partie : Histoire
(Sujets d'étude)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

- 1) Recopiez le tableau et reliez les différents événements aux dates qui leur correspondent.

| | |
|---|--------------------|
| Plan Marshall | avril 1917 |
| Chute du mur de Berlin | mai/septembre 1945 |
| Attaque de Pearl Harbor | octobre 1962 |
| Fin de la Seconde Guerre mondiale | novembre 1989 |
| Crise de Cuba | décembre 1941 |
| Entrée en guerre des États-Unis dans le premier conflit mondial | juin 1947 |

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(6 points)

- En quoi les États-Unis sont-ils une démocratie libérale ?
- Citez trois exemples qui illustrent la puissance mondiale des États-Unis du lendemain de la Seconde Guerre mondiale à 1989.
- Expliquez pourquoi l'on parle de guerre froide dans la seconde moitié du XX^e siècle.

OU

Sujet 2 : L'idée d'Europe au XX^e siècle

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

- 1) Recopiez le tableau sur votre copie. Inscrivez-y les informations manquantes (événements et dates) en vous aidant des deux listes ci-dessous :

- liste des événements proposés pour compléter la colonne 1 : signature du traité de Rome, entrée de la Norvège dans l'Europe, adhésion du Royaume-Uni à l'espace Schengen, signature du traité de Maastricht.

- liste des dates proposées pour compléter la colonne 2 : 1949, 1979, 2002, 1985, 2007, 1973.

| | |
|---|------|
| | 1957 |
| Mise en circulation de l'euro | |
| | 1992 |
| Signature des accords de Schengen | |
| Premier élargissement de l'Europe (intégration du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark) | |
| Première élection du Parlement européen au suffrage universel | |

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme

(6 points)

- Pourquoi 1950 est-elle une année importante dans l'histoire de la construction européenne ?
- Montrez, à l'aide de deux ou trois exemples, que la construction européenne a connu des réussites et des difficultés.
- Expliquez en quoi le Parlement européen, élu au suffrage universel direct par les citoyens de chaque pays membre, est une institution supranationale.

Deuxième partie : Enseignement moral et civique (Thèmes)

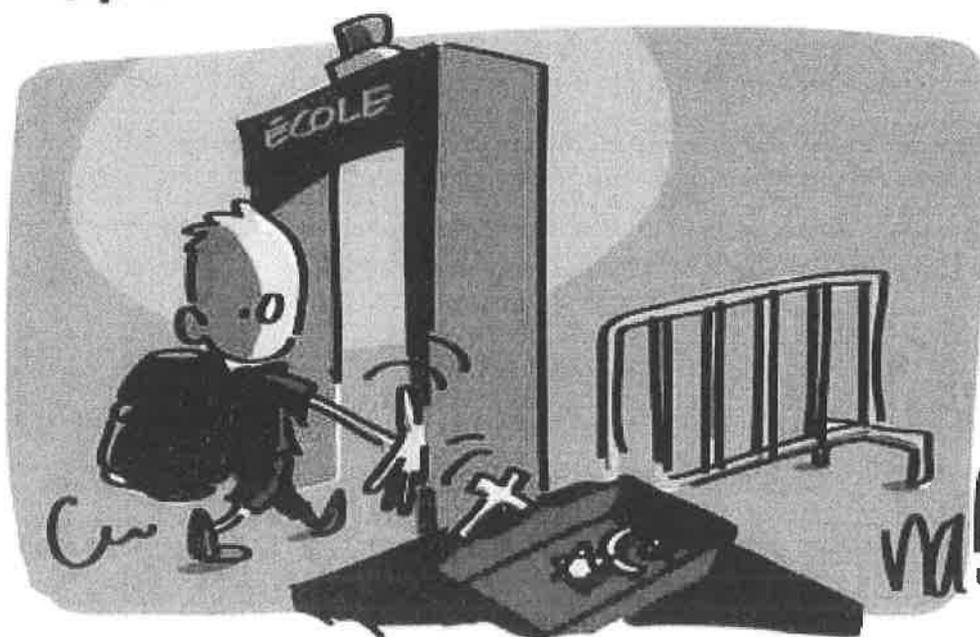
Compétences évaluées :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- Mobiliser les connaissances exigibles ;
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Sujet : La laïcité à l'école

Document 1 : Dessin de Na!, 9 septembre 2014

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Source : www.dessinateur.net (consulté le 10/11/2015)

Document 2 : Extrait de l'article « école laïque », *Dictionnaire de la laïcité*, M. Cerf et M. Horwitz (dir.), Armand Colin, 2011

La laïcité représente aujourd'hui « avant tout une liberté accordée à chacun et non une contrainte imposée à tous » (Haut Conseil à l'Intégration, avis sur le projet de Charte de la laïcité dans les services publics, janvier 2007, p.12). La laïcité, qui implique la séparation, est le seul outil qui permette d'éviter l'éclatement de l'espace public en segments, en communautés étanches.

La laïcité est ce qui permet de trouver des « accommodements raisonnables » avec les croyances en même temps qu'elle leur pose des limites. Des limites, en effet, car un accommodement raisonnable n'est pas un accommodement complaisant et encore moins un acte de faiblesse. C'est pour cette raison que la laïcité est un gage de paix.

Questions :

- 1) Quelle interdiction propre à la laïcité scolaire le document 1 illustre-t-il ?
- 2) De quelle séparation est-il question dans le document 2 ? Quand et comment la République française a-t-elle mis en œuvre cette séparation ?
- 3) Pourquoi la laïcité constitue-t-elle, selon vous, un « gage de paix » ?

Troisième partie : Géographie (Situations)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : Les frontières de l'Union européenne

Document 1 : Extraits de Nora Mareï, *Le Déroit de Gibraltar, Porte du Monde, Frontière de l'Europe*

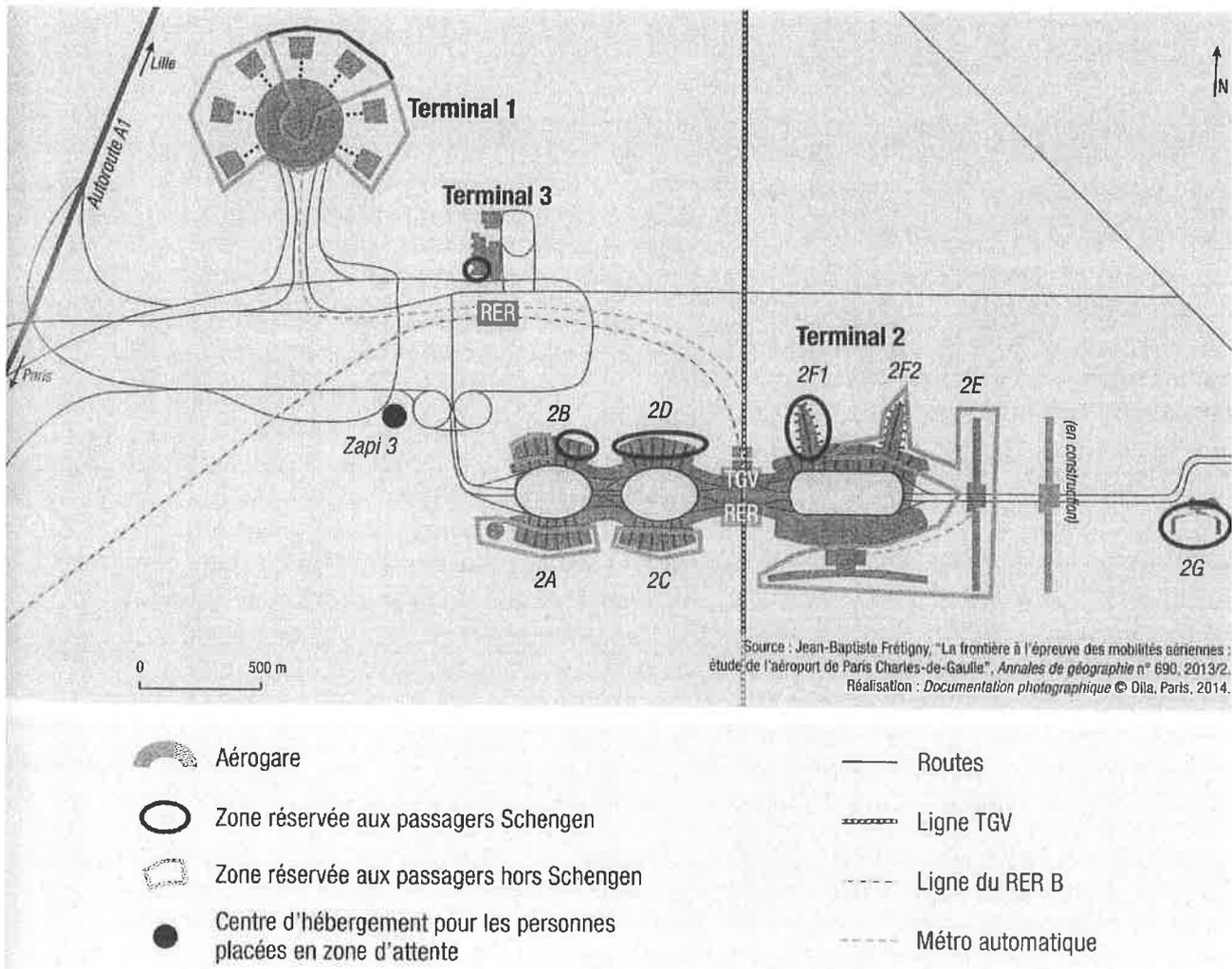
En juillet 2007, « Libérer l'espace », collectif d'artistes et acteur socioculturel de la région bordelaise, organise un séjour de création et de découverte à Istanbul [...]. Le départ s'organise : quinze personnes, deux camions, sept frontières terrestres à traverser, d'autres langues et d'autres cultures à découvrir.

Le voyage aller dure cinq jours. Chaque passage de frontière est une étape importante. En quelques instants, l'environnement bascule, nouvelle langue, nouvelle monnaie, nouvelle architecture, nouvelle culture. La première frontière est la frontière franco-italienne. Celle-ci passe presque inaperçue. La seconde est la frontière italo-slovène. À l'époque la Slovénie, qui a intégré l'Union européenne en 2004, n'est pas encore membre de l'espace Schengen. Se présente alors le premier poste frontière du voyage, un passage sous condition.

Un douanier à l'air austère et parlant en slovène s'approche. Le bon déroulement du passage semble subordonné à son bon vouloir. Va-t-il nous autoriser à poursuivre ce trajet ? Non, pas tous. Il abandonne quelques instants le slovène au profit de l'anglais et demande à Marco, membre du collectif résidant en France mais de nationalité béninoise, de descendre du camion. Étant non-européen, il a besoin d'un visa pour entrer dans chaque pays hors de l'espace Schengen, visa qui ne peut être délivré à la frontière et qui nécessite des démarches administratives préalables. La procédure n'a pas pu s'effectuer en Italie. Il est obligé de faire demi-tour. Le voyage par la route s'achève là pour lui. Il rejoindra le groupe à Istanbul par avion grâce à un visa turc, obtenu à l'ambassade de Turquie en France. Il a réussi à contourner ces frontières, hermétiques, pour lui, perméables, pour les autres. Au moment de la séparation, avec Marco, la notion de frontière a pris tout son sens pour quelques jeunes Européens qui ont grandi dans une Europe sans véritables frontières.

Source : Nora Mareï, *Le Déroit de Gibraltar, Porte du Monde, Frontière de l'Europe*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Nantes sous la direction de Jacques Guillaume, 2012

Document 2 : L'aéroport de Roissy (début 2012)



Note : La « zone réservée aux passagers Schengen » concerne les passagers circulant au sein de l'espace Schengen. La « zone réservée aux passagers hors Schengen » concerne les passagers circulant en dehors de l'espace Schengen (origine du vol et destination du vol).

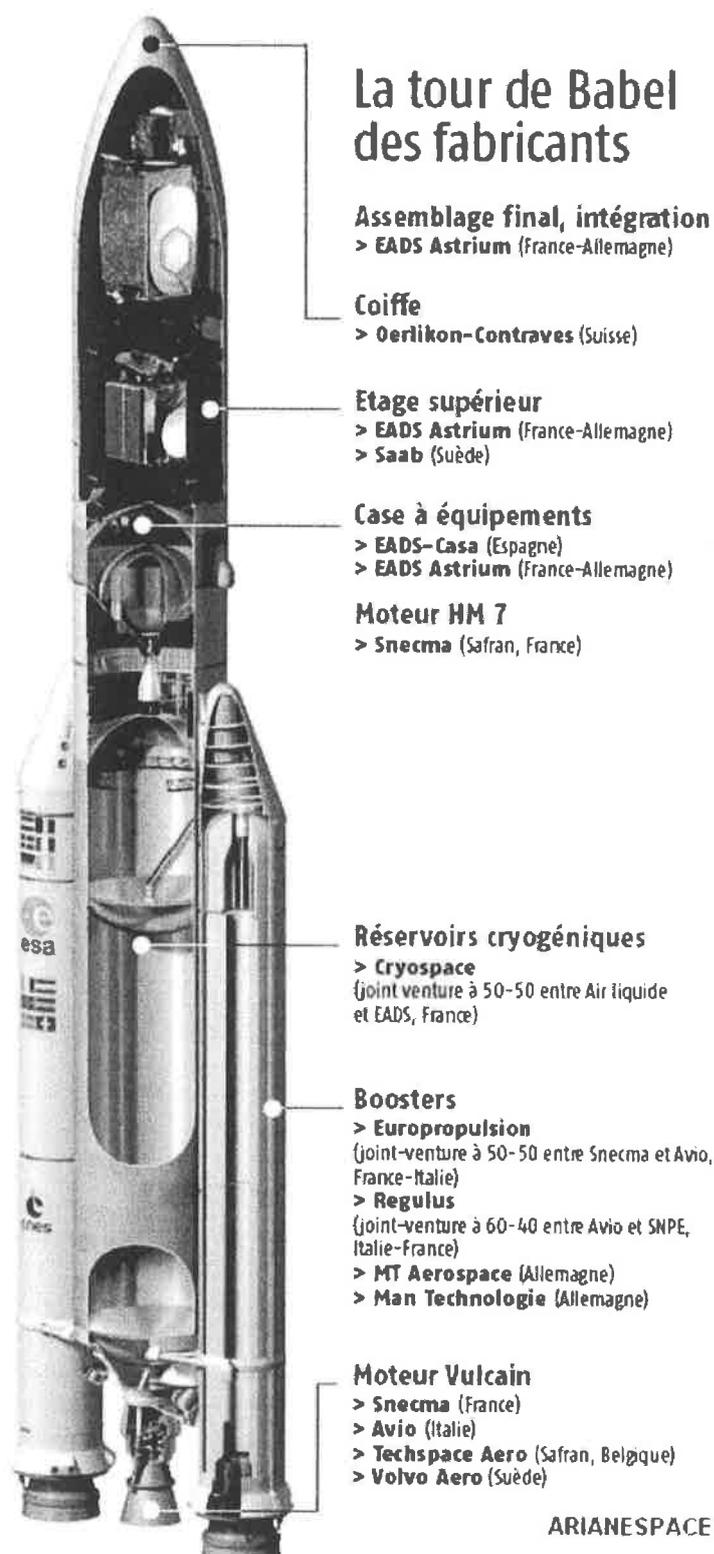
Source : O. Lazzarotti, « Habiter le monde », *Documentation photographique*, n° 8100, 2014, La documentation Française

Questions :

- 1) Quel est le thème commun à ces deux documents ?
- 2) Décrivez de manière aussi précise que possible le voyage du collectif « Libérez l'espace ». Expliquez la phrase soulignée dans le texte. (document 1)
- 3) Pourquoi Marco ne fait-il pas le même voyage que les autres membres du groupe ? (document 1)
- 4) Présentez ce qu'est l'espace Schengen. Expliquez pourquoi il existe, dans l'aéroport de Roissy, une « zone réservée aux passagers Schengen » et une autre « zone réservée aux passagers hors Schengen » ? (document 2)

Sujet 2 : Un grand projet européen

Document 1 : Les fabricants de la fusée Ariane



Source : G. Lecompte-Boinet, *L'Usine nouvelle* n° 3178, 02/02/2010, <http://www.usinenouvelle.com/article/ariane-une-longue-chaine-de-sous-traitance.N125543> (consulté le 25/01/2015)

Document 2 : Extraits de « Ariane : une longue chaîne de sous-traitance »

Le lanceur européen génère des milliers d'emplois à travers l'Europe et, surtout, occupe près de 1 200 fournisseurs de toute taille.

Astrium a coutume de se présenter comme le fabricant de la fusée Ariane. À juste titre puisqu'il assure son assemblage et l'intégration finale. Mais derrière la filiale d'EADS, on trouve environ 200 gros contractants, fournisseurs de rang 1 ou 2, et un millier de PME qui, tous, participent à la fabrication de ce monstre de 770 tonnes, des moteurs en passant par les boosters, les tuyères, le propergol solide ou les équipements de télémétrie...

Avant que le lanceur ne parvienne en Guyane, beaucoup d'opérations ont déjà eu lieu en Europe. Les deux tronçons principaux composant le lanceur sont produits dans les différentes usines européennes d'Astrium, surtout à Brême (Allemagne) et aux Mureaux (Yvelines). Au total, un peu plus de 800 personnes participent à la fabrication d'Ariane 5 chez Astrium. Et sans doute le triple chez les fournisseurs principaux, hors les 1 500 emplois directs à Kourou.

Les moteurs Vulcain et HM 7 sont, eux, fabriqués par Snecma sur son site de Vernon (Eure), fort de 1100 personnes, tandis que les éléments des propulseurs du booster sont produits dans le site bordelais de Snecma Propulsion Solide et chez l'italien Avio. L'allemand MT Aerospace façonne à Augsburg les corps des boosters, quant aux réservoirs de l'étage principal, ils sont sous la responsabilité de Cryospace, un joint-venture¹ entre EADS et Air liquide. De nombreuses autres entreprises, grandes ou petites, sont parties prenantes du programme. [...] Même Zodiac, plus connu comme équipementier aéronautique ou Dassault Aviation, pour ces avions de chasse ou d'affaires, ont participé au lanceur en fabriquant les équipements de télémétrie servant au suivi de la trajectoire de la fusée.

Une partie importante de l'intégration finale a lieu sur le site de lancement, à Kourou². De fait, il faut environ cinq semaines pour assembler les morceaux d'Ariane venus par bateaux d'Europe et l'amener sur son pas de tir.

¹ Joint-venture : structure créée par plusieurs entreprises pour réaliser une production en commun.

² En Guyane.

Source : G. Lecompte-Boinet, *L'Usine nouvelle* n° 3178, 02/02/2010, <http://www.usinenouvelle.com/article/ariane-une-longue-chaîne-de-sous-traitance.N125543> (consulté le 25/01/2015)

Questions :

- 1) Quels sont les pays qui participent au projet Ariane ? À quel ensemble appartiennent-ils ? (documents 1 et 2)
- 2) Comment ces différents pays coopèrent-ils dans le cadre du projet Ariane ? (documents 1 et 2)
- 3) Quel est l'intérêt du projet Ariane ? Quelle est la place de la France dans ce projet ? (documents 1 et 2)
- 4) Quels pays européens semblent à l'écart de ce projet ? Que peut-on en déduire sur les contrastes au sein du territoire européen ? (documents 1 et 2)